# Les Barrin

# de la Galissonnière

par Pierre Roucou

Dans Le Pallet Patrie d'Abélard deuxième édition 2003

© Association Culturelle Pierre Abélard édition avril 2006

# **Avertissement**

Le texte de ce chapitre a été rédigé pour être inclus dans le livre « Le Pallet Patrie d'Abélard » et donner essentiellement des événements concernant seulement les membres de la famille BARRIN de la GALISSONNIÈRE ou leurs descendants en relation avec Monnières/Le Pallet et y ayant vécu.

Pierre Roucou

## **Publication**

Association Culturelle Pierre Abélard Siège social : Mairie du Pallet, 44330 Tél. 02 40 80 97 33 - 02 40 80 40 24 Site internet : pierre-abelard.com

#### **Date**

10 avril 2006

## LES BARRIN

# **DE LA GALISSONNIÈRE**

L'histoire des Barrin de la Galissonnière commence vers 1415 lorsqu'un cadet de famille quitte ses parents installés sur leurs terres dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Rochefort, près de Gannat en Bourbonnais, pour se mettre au service du duc de Bourgogne. Ses descendants finissent par se fixer en Bretagne, à Rennes, où l'un d'eux, grâce aux faveurs d'un seigneur qu'il sert, est pourvu d'une charge de conseiller du roi au Parlement de Bretagne, ce qui lui ouvre les portes de la noblesse. Son mariage avec la fille d'un riche négociant nantais lui obtient la fortune qui lui permet l'acquisition de plusieurs domaines au sud de la Loire. Les descendants de cette famille, fidèles serviteurs de l'administration du roi dans ses provinces et dans ses armées, sur terre et sur mer, recevront enfin les titres et les honneurs qui leur manquent.

Après 1700, les Barrin dont l'autorité s'étend sur 14 paroisses partagent leur domaine à l'occasion d'un décès. Ils restent les maîtres de vastes terres nobles en Bretagne et au sud de la Loire. Seule la Révolution Française pourra abattre la puissance de cette famille dont plusieurs membres ont fui à l'étranger. La confiscation «au profit de la nation» de la quasitotalité des biens de ces émigrés a surtout servi à l'enrichissement de familles bourgeoises de la région nantaise qui sauront, à temps, prendre le bon vent.

Après la Révolution et l'amnistie accordée par Napoléon en 1802, les derniers descendants, rentrés de leur exil volontaire, rentreront au pays et survivront jusqu'à ce que le nom de cette lignée s'éteigne au cours du 19e siècle.

Nous présentons ici l'histoire de la branche de cette famille qui s'était établie au château de la Galissonnière, alors en la paroisse de Monnières. Sa renommée est surtout due aux exploits sur mer de Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière. Leur dernière descendante ayant porté à sa naissance le nom de Barrin de la Galissonnière repose aujourd'hui avec son mari et deux de ses enfants dans le cimetière situé près de la chapelle Saint-Michel au Pallet.

#### LES BARRIN DES RUILLIERS EN BOURBONNAIS

Les Barrin prennent leur origine dans l'ancienne province du Bourbonnais, sur les bords de la Sioule, à Saint-Bonnet-de-Rochefort, dans l'actuel département de l'Allier. La mémoire en est gardée dans les registres paroissiaux, encore conservés dans la mairie de cette commune. Les premiers Barrin semblent être des paysans qui se sont enrichis sur la terre des Ruilliers. À la fin du 15e siècle, ils sont devenus «sieurs des Ruilliers» et ont acheté des «terres nobles». Plus tard ils sont désignés sous le nom de «seigneurs des Ruilliers ... et d'autres lieux". Ils demeurent dans un château et, peu à peu, vont s'agréger à la noblesse par mariage, sans toutefois posséder quelque titre accordé par le roi. Jusqu'à la Révolution, la souche de cette famille a vécu sur sa terre des Ruilliers.

Plusieurs branches s'en étaient détachées dont celle de Pierre Barrin, qui avait servi sous les ordres du prince de Montmorency. Son fils Jacques, grâce à la faveur de ce prince, avait obtenu en 1564 une charge de conseiller au Parlement de Bretagne, il sera le précurseur des Barrin de la Galissonnière.

Deux cents ans plus tard, en 1736, un mariage rattachera cette branche bretonne à la souche bourbonnaise et fera retomber le château et les terres des Ruilliers dans l'escarcelle des Barrin de la Galissonnière. Mais pour peu de temps, car en 1793, les Barrin ayant émigré, le château et la terre des Ruilliers seront, tout comme ceux de la Galissonnière en Monnières, confisqués et vendus comme «biens nationaux».

Si, passant par l'autoroute de Paris à Clermont -Ferrand vous sortez à Ebreuil, vous pourrez voir à environ 6 km au nord de l'échangeur le château des Ruilliers, rénové et encore très bien entretenu.

### LES BARRIN EN BRETAGNE

# JACQUES I «LE PRÉCURSEUR»

Fils aîné des onze enfants de **Pierre Barrin, seigneur des Ruilliers, Jacques** est né en 1531. Il semble être le premier de la famille à s'être fixé en Bretagne. Il sert d'abord comme archer des gardes du corps du roi et obtient en 1564 une charge de conseiller au Parlement de Bretagne. Puis il devient lieutenant de police à Angoulême. En 1568, il revient à Nantes où le 13 février 1573 il est nommé président de la Chambre des comptes de Bretagne. Deux mois plus tard, le 13 avril, il épouse **Jeanne Rhuys,** née à Nantes en 1549 fille de **André Rhuys,** riche négociant d'origine espagnole dont la famille habite Nantes depuis le début du siècle. André Rhuys avait précédemment rempli les fonctions d'échevin de la ville.

Les diverses charges au Parlement ont apporté à Jacques Barrin la noblesse héréditaire. Ce mariage lui apporte la fortune.

André Rhuys, originaire de Burgos, s'était installé à Nantes peu après 1500. Il fait commerce avec son frère resté en Espagne, à qui il expédie en particulier des marchandises descendues à Nantes par la Loire : papiers d'Auvergne, soieries et livres de Lyon ... surtout des marchandises de valeur sous un petit volume. Au milieu du XVIe siècle, la nationalité française est accordée par décision du Parlement de Bretagne à de très nombreuses familles venues en particulier d'Italie, Portugal ou Espagne, dont celle d'André Rhuys. Il avait épousé à Nantes, Isabelle de Santo Domingo, également espagnole d'origine. La naturalisation d'André Rhuys lui apporte la faculté de pouvoir à son décès léguer ses biens à ses enfants.

Non seulement André Rhuys est bon négociant, mais il est aussi bon courtisan. En l'an 1574 il est *«affranchi des impôts, par ce motif que le roi Charles IX était descendu chez lui dans sa maison de la Fosse en 1566, à l'exemple de ses prédécesseurs»*. En 1573, c'est **Henri III** qui loge chez André Rhuys. Ce dernier devient collecteur des impôts pour Nantes, puis en 1577 il est nommé collecteur des impôts pour la Bretagne. Désormais la fortune de la famille Rhuys est faite. La très belle maison où avaient logé les rois de France, à Nantes, dite la «maison des Tourelles», sur le quai de la Fosse, fut détruite lors des bombardements de la ville en 1943.

Ce Jacques Barrin, dit **Jacques I Barrin**, avait fait construire un «palais» à Rennes et acheté diverses propriétés en Bretagne, dont la seigneurie de Boisgeffroy près de Rennes et celle de la Galissonnière, à Saint-Jean-de-Béré, près de Châteaubriant. Président de la Chambre des comptes de Bretagne (à Nantes) depuis 1573, il obtient la charge de président du

nouveau Parlement de Bretagne (à Rennes) en 1576. Lors des Guerres de Religion, il prend parti pour Henri IV contre la Ligue. Ayant été de son vivant bienfaiteur du clergé, il est enterré à Rennes dans l'église des Cordeliers, en 1593.

## JACQUES II «LE FONDATEUR»

Les deux fils de Jacques I, André Barrin et Jacques Barrin, achètent une charge de conseiller au Parlement de Bretagne Ce titre correspond à celui qui, de nos jours, désignerait un jeune «attaché» promis à une brillante carrière.

Alors que l'aîné André exerce son office à Rennes, son frère cadet, Jacques (**Jacques II**) obtient une charge à la Chambre des comptes de Nantes et c'est à partir de 1608 qu'il commence à investir au sud de la Loire. Le 12 Novembre 1608, premier achat : celui du domaine de **la Janière**, paroisse de Monnières, mis en adjudication avec son château féodal et ses fermes par le tribunal de Nantes pour payer les dettes de son propriétaire Jean Baye. Jacques II fait restaurer et agrandir le château qui, avec ses douves et ses quatre tours, domine la Sèvre. Seule une tour sera épargnée lors des guerres de la Révolution. C'est ce château et le domaine qui l'entoure qui, 50 ans plus tard, prendront le nom de **La Galissonnière.** En 1615, Jacques II achète les terres des Montils, en Vallet, Bas Briacé et des fiefs de la seigneurie du Pallet en Monnières.

Le partage de la succession de Jacques 1er est effectué en 1628, au décès de son épouse Jeanne Rhuys. André reçoit les terres de Bretagne. Jacques hérite de tous les biens situés au sud de la Loire dont les terres de la Janière en Monnières.

Dès lors il ne cesse d'agrandir son domaine, en achetant des fiefs en Vallet, Mouzillon et Monnières, la Cognardière et le Petit-Pallet au Pallet, il s'étend en Anjou, où il achète la Grande-Guerche près de Noyen-sur-Sarthe.

Attaché aux droits qu'il a acquis, et nommé président de la Chambre des comptes de Nantes en 1624, il est déjà entré en conflit avec d'autres magistrats qui lui contestent ses prérogatives, mais la faveur du roi lui donne raison. Il reçoit la charge de Conseiller d'État en 1626 et à sa mort le 11 août 1645, il est Maître des Requêtes au Conseil d'État. Des onze enfants qu'il a eus de son épouse Vincente de Ruellan, deux seuls vont survivre dont son fils Jacques, dit **Jacques III**, né à Paris en 1614, qui recevra son héritage.

En 1644, **le roi Louis XIV**, pour remercier **Jacques II Barrin** des services rendus à la couronne lui a accordé le titre héréditaire de **vicomte de la Janière**, titre sous lequel il a réuni tout son domaine et ce, malgré des oppositions de plusieurs féodaux du voisinage jaloux de son ascension et des faveurs royales.

## JACQUES III «LE RASSEMBLEUR»

Son fils **Jacques III** va continuer la carrière administrative de ses ancêtres. À l'âge de 19 ans, il est nommé conseiller au Parlement de Metz. L'année suivante il devient avocat général au Grand Conseil. A 27 ans, il est nommé intendant de police justice et finances dans la province de Bourges, où il va se signaler par sa dureté dans l'accomplissement de sa mission. Il va y rester 7 ans.

Poursuivant sa carrière, il est nommé conseiller au Parlement de Bretagne en 1651, puis à celui de Paris en 1657. Il est intendant de la province d'Orléans en 1664, puis de celle de Rouen en 1666, où il est en particulier chargé de traquer la fausse noblesse lors de la «Réformation de la noblesse» en 1667. Ses détracteurs en profitent pour prétendre que c'est grâce à ses relations, et avec une complaisance certaine, qu'il peut faire certifier son ancienneté de noblesse en Bretagne. Ces accusations le poursuivent jusqu'à la cour.



Blason Barrin de la Galissonnière 1652 - 1789

Ayant donc hérité de son père décédé en 1645, Jacques III Barrin poursuit l'agrandissement de son domaine. En 1648, il achète au marquis de Goulaine la Brouardière et le reste de la châtellenie du Pallet. En 1659, il acquiert de messire de Lesrat, seigneur du Plessis-Guerry, les terres qui lui manquent aux alentours : la seigneurie du Plessis-Guerry, un fief en Château-Thébaud, la seigneurie de Banchereau en Monnières. Ses terres s'étendent alors sur quatorze paroisses. Ses acquisitions sont à l'origine de contestations avec des seigneurs voisins. Il obtient gain de cause. En 1658, le roi lui permet de pouvoir réunir toutes les terres que sa famille a achetées au sud de la Loire en un «marquisat de la Galissonnière», nom qu'il a choisi en souvenir d'un des premiers domaines acquis par sa famille en Bretagne, près de Châteaubriant. Toutes les terres qui avaient été réunies précédemment dans son vicomté de la Janière sont jointes à ce marquisat.

Il possède alors tous les droits honorifiques et fiscaux que lui accorde son nouveau titre. Le 31 décembre 1659, il fait reconnaître la prise de possession de ces droits par le recteur en l'église de Monnières, paroisse du siège de son marquisat, et ce en la présence des notaires royaux de Nantes.

Jacques III Barrin a aussi une famille. Ses deux épouses successives lui ont donné au moins dix-neuf enfants, nés dans les diverses villes où il s'est trouvé en fonction. Jacques III Barrin décède en 1684 à Paris et est enterré en l'église Saint-Sulpice. C'est son fils aîné Jacques IV Barrin, né en 1636, qui doit en principe lui succéder et recevoir le titre de marquis.

Avec un si grand nombre d'héritiers la succession tarde à être partagée et son fils aîné, **Jacques IV**, qui a reçu des charges au Parlement de Bretagne, décède en 1693 avant que la succession de son père ne soit réglée. À son décès, Jacques IV a laissé 9 enfants de son épouse **Éléonore Bidé.** 

La succession de **Jacques III Barrin** ne sera réglée qu'en 1700. Le partage s'avère fort compliqué même si l'on en exclut six filles religieuses, trois prêtres et cinq autres enfants décédés avant cette date. Mais certains des enfants décédés laissent des enfants mineurs, qui peuvent prétendre à la succession.

# Principaux Domaines composant le Marquisat à son apogée en 1658

Domaine	Paroisse	Date d'acquisition	Cédant
La Jannière Le Bois Rouaud Montils de Bazoges Bas-Briacé La Fessardière La Cognardière Launay La Lussonnière Le Petit-Pallet La Guerche La Brouardière	Monnières Mouzillon Vallet  Le Loroux Le Loroux Monnières Monnières Chapelle- Heulin Monnières Monnières Monnières	12 nov. 1608 18 janv. 1611 10 août 1615 10 août 1615 10 août 1615 10 août 1630  12 janv. 1635 12 janv. 1635 1648	Jean Baye Sieur de la Gardaye Georges de Vauldrey, marquis de St-Phalle Marquis de St-Phalle Marquis de St-Phalle François de Saffré  Gabriel de Goulaine Gabriel de Goulaine Marquis de Goulaine
Châtellenie du Pallet	Le Pallet et Monnières		Marquis de Goulaine
L'Audigère Fromenteau Le Plessis- Guerry	Vallet Vallet Monnières	9 août 1652 3 janv. 1654 6 nov. 1658	Marquis de Goulaine Gabriel du Puy-du-Fou Guy de Lesrat
La Grande Noë Pémion et Château- Thébaud	Vertou St Fiacre Château- Thébaud	6 nov. 1658 6 nov. 1658 6 nov. 1658	Guy de Lesrat Guy de Lesrat Guy de Lesrat

Le marquisat s'étendait alors sur quatorze paroisses : Monnières, Le Pallet, Mouzillon, Vallet, Gorges, Le Loroux, La Chapelle-Heulin, La Haye, Vertou, Maisdon, Château-Thébaud, Saint-Fiacre et Saint-Lumine-de-Clisson.

En 1700, le marquisat fut partagé entre les trois frères Barrin:

- Rolland, l'aîné, eut la Jannière, la Cognardière, la Lussonnière, le Petit-Pallet en Monnières et le Plessis-Guerry. La part de Rolland, capitaine de vaisseau, fut érigée en marquisat par lettres patentes du roi, en juin 1700.
- Achille, le deuxième, eut la châtellenie du Pallet, les Montils de Bazoges, l'Audigère, la Brouardière, le Bois-Rouaud, la Logerie et les Pinardières.
- Henri-Louis le troisième, reçut Fromenteau en Vallet. Décédé sans enfant en 1722, il avait testé en faveur d'Achille. Fromenteau devint marquisat en 1760

## PARTAGE ENTRE TROIS DES FRÈRES

La succession de **Jacques III** est réglée seulement en février **1700** par un **jugement du tribunal du Châtelet à Paris** qui partage le marquisat entre trois de ses enfants : Roland Barrin, comte de la Galissonnière, Achille Barrin, chevalier de la Galissonnière et Henri-Louis Barrin, conseiller au Parlement de Bretagne. Quelques legs iront à d'autres ayants droit.

**Jacques IV** est donc décédé depuis 1693. Son fils aîné **Jacques V** reçoit des terres dans la Sarthe et ne participe pas au partage des biens situés en Bretagne.

**Charles Barrin,** héritier et frère de Jacques IV, substitut du procureur général du Parlement de Paris, a déjà par avance légué ses biens par moitié à ses frères Roland et Achille. Il mourra sans postérité en 1720. Donc lui aussi se trouve en fait exclu du partage.

**Roland,** le sixième des enfants de Jacques III, hérite de terres qui s'étendent sur neuf paroisses. Sur celle de Monnières, le château et le domaine de la Galissonnière, le Plessis-Guerry, la Cognardière, la Brouardière, la Janière, le Banchereau. Le roi l'autorise en 1700 à asseoir le titre **de marquis de la Galissonnière** sur les terres qu'il a reçues en héritage.

Le reste des terres du marquisat est partagé entre Henri-Louis et Achille.

**Henri-Louis** reçoit pour sa part le Fromenteau en Vallet et des terres aux alentours. Il meurt sans postérité ayant légué tous ses droits au fils de son frère Achille : **Achille-Roland.** 

**Achille,** qui était le 12e des 19 enfants de Jacques III reçoit en héritage la seigneurie du Pallet. Son petit-fils **Achille-Marc,** obtient du roi Louis XV en 1759 la création d'un nouveau marquisat de Fromenteau. Sous ce titre se trouvent alors réunies toutes les terres que les Barrin ont acquises dans les paroisses de Vallet, Mouzillon, le Pallet.

Jusqu'à la Révolution française, en 1789, la paroisse du Pallet sera incluse dans le domaine du marquisat de Fromenteau, dont le titulaire est seigneur de Vallet tandis que la paroisse de Monnières sera du domaine du marquisat de la Galissonnière.

Du fait de l'agrandissement de la commune du Pallet en 1793, le château de la Galissonnière se trouvera à partir de cette date à l'intérieur des limites de la commune du Pallet, telle qu'elle existe de nos jours.

L'histoire de la commune du Pallet est donc liée à celles de la famille et du château de la Galissonnière. L'histoire des derniers descendants de **Roland** fait partie à la fois de l'histoire locale du Pallet et de l'histoire maritime de la France.

Les registres paroissiaux tenus depuis 1556 par les recteurs de Monnières nous renseignent sur l'histoire de la famille du seigneur et des habitants de la paroisse.

En 1694 le nouveau recteur de Monnières s'appelle **François Barrin**, fils d'un François **Barrin** seigneur des Ruilliers, proche cousin des Barrin de la Galissonnière et venu de son Bourbonnais natal avec sa mère et une tante. Tous trois ont été inhumés dans l'église de Monnières entre 1714 et 1717. Il est intéressant de signaler cette présence, qui montre le rapprochement du tronc des Ruilliers avec la branche de la Galissonnière. Ce rapprochement

va se concrétiser en 1736 par le mariage de **Marie-Madeleine Barrin**, fille de Roland avec **Vincent Barrin**, proche neveu de ce recteur.

#### ROLAND BARRIN ET SA DESCENDANCE

**Roland Barrin,** le premier des «célèbres marins» de la famille sixième enfant de Jacques III et de sa première épouse **Elisabeth le Boulanger** est né à Nantes, à l'hôtel de la Papotière, domicile nantais des Barrin, en l'actuelle rue du Moulin. Il est baptisé à Saint-Laurent à Nantes le 2 juillet 1646.

A 12 ans, il reçoit ses preuves de noblesse et devient page du Grand Maître de l'Ordre de Malte. Il entre à 16 ans dans la compagnie des garde-marine de Brest, où il apprend son métier de futur officier. Enseigne de vaisseau en 1667, il est pendant deux ans en service à terre sur l'île de Malte. Rentré en France, il est nommé lieutenant de vaisseau en 1671. Désigné commandant d'un «brûlot», il participe sous les ordres de Duquesne, à un combat naval victorieux contre l'amiral hollandais de Ruyter en 1676. Il est nommé capitaine de vaisseau en 1677, il a 31 ans. Dès lors il va prendre part comme commandant de navire à de nombreuses expéditions contre la flotte anglaise : combat victorieux de Béveziers en 1690, bataille désastreuse de la Hougue, sous les ordres de Tourville en 1692, puis victoire à Malaga en 1693. Nommé chef de la marine à Rochefort en 1694, il est envoyé en Martinique en 1700. À la bataille de Vigo en 1702 la flotte française est écrasée par celle de l'amiral anglais Hood. Roland Barrin saborde son navire pour ne pas le livrer à l'ennemi et est fait prisonnier. Conduit en Angleterre, il y restera jusqu'en 1703. Il participe alors aux pourparlers qui aboutiront au traité d'Utrecht et à la paix avec l'Angleterre en 1713.

En récompense de ses services, à son départ en retraite en 1720, Roland Barrin est promu au grade de lieutenant général de la marine, il a alors 74 ans. C'était à cette époque le plus haut grade pour un marin. Le nom «amiral» était devenu, depuis la réforme de la marine par Colbert en 1669, un titre honorifique qui fut pour la première fois d'ailleurs accordé à un enfant de 3 ans, le duc de Vermandois, bâtard de Louis XIV. Roland Barrin qui s'était retiré à Poitiers y mourut et y fut enterré, le 9 Mars 1736. Roland Barrin avait eu des conflits de voisinage en 1733 avec les carmélites des Couëts au sujet de la chapelle Saint-Michel, située sur la paroisse de Monnières dont il se prétendait propriétaire. Les religieuses obtinrent un arrêt de justice les désignant propriétaires du fonds.

Roland Barrin avait épousé à Rochefort-sur-Mer en 1691 Catherine Bégon fille de Michel Bégon, intendant de justice police, finances et marine de Rochefort, nouveau port de guerre créé à l'initiative de Colbert. Le nom de Michel Bégon est resté dans l'histoire. C'est lui qui, alors qu'il était intendant général des galères à Marseille, avait facilité le voyage scientifique du Père Charles Plumier aux Antilles françaises. Ce religieux avait rapporté de son voyage une plante encore inconnue en France. Pour honorer la femme de son bienfaiteur, le Père Plumier nomma cette plante «Bégonia».

De ce mariage, **Roland Barrin** a eu trois enfants, dont deux vont participer à l'histoire de la famille : **Roland-Michel**, né à Rochefort en 1693, marin comme son père, et **Marie-Madeleine**, née en 1704 qui en épousant un cousin **Vincent Barrin des Ruilliers** réunira au décès de son frère Roland-Michel, mort sans enfant, les héritages des Barrin de la Galissonnière à ceux des Barrin des Ruilliers. Le troisième enfant, une fille baptisée **Catherine** comme sa mère, sera religieuse à Saintes.

L'épouse de Roland Barrin, Catherine Begon, meurt à Rochefort en 1708, âgée de 38 ans. Roland se remarie avec **Marie Guiraud, veuve de messire de Lanson,** le 25 mai 1713. Lors de la même cérémonie, le fils de Roland, **Roland-Michel** alors âgé de 20 ans épouse **Marie-Catherine de Lauson,** âgée de 15 ans. La jeune épousée est la fille de Marie Guiraud, la toute nouvelle femme de son père.

De ce second mariage Roland n'aura pas d'enfant. Catherine, son épouse lui survivra. Elle décède à Poitiers en 1776 à l'âge de 78 ans.

# ROLAND-MICHEL BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE



Roland-Michel Barrin de la Galissonnière lieutenant général de la marine - chef d'escadre - ancien gouverneur du Canada

Roland-Michel Barrin fut un grand marin, un habile manoeuvrier à la mer, et un grand savant dans les nombreux domaines où il a pu exercer ses qualités : construction navale, sciences de la navigation, cartographie alors qu'il est pour peu de temps gouverneur du Canada. Se conformant aux instructions données sur les ordres du roi Louis XV, il contribue au développement de la botanique par l'apport en France d'espèces végétales nouvelles. De nombreux livres ont été écrits pour célébrer les mérites de ce grand serviteur du pays et faire connaître les diverses facettes de ses multiples talents dont voici un aperçu.

Il est né dans le port de Rochefort-sur-Mer, le 11 novembre 1693. Après de bonnes études à Paris où il montre son aptitude pour les mathématiques, comme son père et son grand-père maternel il veut servir dans la marine. Il entre le 1er novembre 1710, à l'âge de 17 ans, dans la compagnie des «garde-marine» de Brest. C'est alors l'école où les jeunes nobles, souvent de provenance gaignage théoriques de la pavigation et à calle des

terrienne, viennent s'initier aux sciences théoriques de la navigation, et à celle des mathématiques, qui sont devenues nécessaires pour pratiquer la «navigation savante» qui à cette époque vient de voir le jour.

Les périodes de formation à terre sont suivies d'embarquements où le jeune garçon s'initie à la pratique de la navigation, et cela parfois au contact de l'ennemi. Et c'est à l'occasion d'un tel embarquement de «garde-marine» que Roland-Michel fait son premier voyage au Canada en 1711, embarqué sur le navire "Le Héros", il a 18 ans.

Après deux ans de «garde-marine» ces garçons sont assez «amarinés» pour embarquer en qualité d'aspirants sur un navire où des responsabilités leur sont confiées. Ils ont alors 20 ans. Un an plus tard, ils commencent leur métier d'officier de marine, comme enseigne de vaisseau.

C'est le sort de Roland-Michel nommé enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712. Cette année-là on le trouve, entre deux embarquements, à Vallet au mariage d'un cousin germain, Achille-Roland Barrin, fils de son oncle Achille Barrin.

Après son mariage en Poitou en 1713, Roland-Michel réembarque et revient à Québec sur le navire «Le Français» en 1716, puis en 1719 il est sur le «Dromadaire». Ce navire est une «flûte», bâtiment de fort tonnage, peu armé, chargé de transporter approvisionnements et munitions au service d'une escadre. Il fait faire des transformations pour améliorer l'habitabilité du navire. Mais c'est contre le règlement. Il se heurte à l'esprit de routine de ses chefs et a droit à un blâme.

Toutefois il a la faveur de Maurepas, ministre de la marine, qui a bien connu son père. Le ministre apprécie les qualités du jeune officier et favorise son avancement. Roland-Michel Barrin se conforme dès ses premiers embarquements aux consignes données par ce ministre aux capitaines de navire par l'ordonnance de 1724 qui leur enjoint de rapporter plantes et semences de leurs voyages lointains, tant pour les jardins botaniques qu'il a fait se développer dans les ports, que pour le Jardin du Roi à Versailles.

Roland-Michel va créer à la Galissonnière, chez lui, un jardin où il réunira les espèces qu'il va rapporter à Nantes et débarquer à son appontement de Monnières au Port-Domino (port pour le seigneur).

En 1726 il est nommé lieutenant de vaisseau, ce grade lui permet d'être «second officier» sur une vaisseau de ligne (jusqu'à 104 canons) ou de commander une frégate, navire de moindre importance.

En 1732, il est officier sur le «Rubis» et à bord de ce navire fait un nouveau voyage au Canada. Puis il embarque de nouveau sur le «Dromadaire», mais cette fois en qualité de commandant ; et c'est un voyage aux Antilles.

Il a 40 ans et les commandements se succèdent. Depuis le traité d'Utrecht, la France est en «état de paix» relatif avec son ennemie l'Angleterre. Toutefois il faut toujours être présent là où pirates ou autres forbans, souvent sur de petits navires bien équipés, font régner leur loi en troublant le commerce maritime. Roland-Michel Barrin participe à la protection des convois qui reviennent des colonies des Antilles. En rentrant d'une mission au Canada en 1737 sur le navire «Le Héros» il rapporte le «Magnolia Grandiflora».

En 1738, Roland-Michel Barrin est nommé capitaine de vaisseau, et peut ainsi commander les plus gros navires. En 1739, il embarque de nouveau sur le «Rubis», mais cette fois comme seul maître à bord, destination : le Canada.

C'est au retour de ce voyage qu'il écrit à son correspondant, le savant botaniste **Duhamel de Monceau** «je vous envoie une ample récolte de semences, et de plantes à quoi je joindrai quelques oiseaux empaillés ... », et il lui demande de lui établir un plan pour se créer une serre et d'aider son jardinier à se procurer des outils.

En 1740 il commande le vaisseau «Espérance» qui conduit à Constantinople le nouvel ambassadeur de France. L'année suivante, à bord du «Tigre», il demande, en échange de plants qu'il rapporte, qu'on lui fournisse des graines de cèdre du Liban pour «planter en Bretagne», c'est à dire chez lui à la Galissonnière.

En plus de son devoir de marin, pendant toute cette période, Roland-Michel ne cesse de collaborer à de nombreuses autres oeuvres scientifiques qui montrent la curiosité de son esprit et la diversité de ses activités. Dans les sciences de la navigation, il échange une correspondance avec Bouguer spécialiste de construction navale et mathématicien qui, dans son école, au Croisic, enseigne la navigation et les méthodes alors les plus modernes de «faire le point» en utilisant le soleil, la lune et les étoiles. Ces méthodes de calcul étaient encore récemment enseignées dans les écoles de navigation. En 1737, à bord du «Héros» il vérifie l'utilisation de l'«octant», instrument qui sert à mesurer les hauteurs angulaires précises des astres au-dessus de l'horizon. C'est l'ancêtre de notre actuel sextant. Il propose des améliorations à faire à l'octant.



Gravure extraite de l'ouvrage "l'Herbier des Îsles" de M. le professeur Kernéis. Chef indien offrant à Roland-Michel de la Galissonnière, gouverneur du Canada de 1747 à 1749, les arbres et les plantes qu'il a mission de faire parvenir en France, suivant les instructions données par le roi à tous les capitaines de navire.

Il continue sa collaboration avec Duhamel Monceau à qui il demande conseil pour le long transport par des essences mer nouvelles qu'il veut importer jusqu'à son débarcadère de Monnières. I1ne néglige pas de faire parvenir des plantes au Jardin du Roy à Versailles et échange, il demande à Duhamel de lui faire parvenir pour les expérimenter à l'étranger «fresne à

fleurs, houblon, melons, plants ou greffes d'arbres fruitiers que vous avez et qui me manquent».

La liste des plantes ou semences qu'il a rapportées de ses voyages est considérable. Citons seulement «tous les érables d'Amérique qui ont été obtenus par graines, les érables sucre et érables ondés». Souvent il les désigne avec leur nom canadien : «le raisinier, le baumier du Canada, l'amelanchier, l'assiminier, le bonduc du Canada, le pacamier, le pin cornu, la chaumine (ou pomme de terre), le plaqueminier ». C'est lui qui a rapporté d'un de ses voyages en Turquie le liquidambar.

Le 15 mars 1744 la guerre de Succession d'Autriche est officiellement déclarée et le problème de la protection de la navigation se pose avec plus de gravité.

Roland-Michel Barrin qui a fait tout au long de sa carrière preuve de son habileté manoeuvrière montre aussi des qualités d'organisateur. Il est alors nommé en 1745 commissaire général de l'artillerie à Rochefort. Son rôle est d'impulser les travaux de l'arsenal et d'améliorer la puissance de feu des vaisseaux. Le «canon» a toujours été, et jusqu'à récemment, la «spécialité savante» de la marine française.

Le ministre de la marine, monsieur de Maurepas, lui avait proposé le poste de gouverneur de Saint-Domingue. **Roland-Michel** l'avait refusé, ainsi qu'une première fois celui de gouverneur général du Canada. En 1747, le ministre de la marine insiste pour qu'il

remplace temporairement au poste de gouverneur général du Canada, le **lieutenant général de marine Taffanel de la Jonquière** qui a été fait prisonnier par les Anglais lors d'une traversée maritime. Roland-Michel objecte que sa vocation n'est pas de servir à terre mais sur mer. Finalement il doit céder.

Gouverneur général intérimaire du Canada de septembre 1747, à septembre 1749, il anime en tous domaines la présence française au Québec. Après s'être fait des amis des indiens de la tribu Abékanis, on le trouve sur le front militaire, quand il fait établir une ligne de forts contre les Anglais et leurs alliés les Iroquois. Il prépare une campagne pour reprendre l'Ontario aux Anglais.

Dans ce but il fait établir des cartes de la région des Grands Lacs.

Il continue son oeuvre de botaniste en acclimatant des espèces nouvelles et il s'intéresse au développement agricole du Canada. Il protège également les institutions françaises implantées au Québec, en particulier les institutions religieuses. Il veut également développer le commerce avec la France et tente de s'opposer à l'infiltration britannique ... Mais quand le gouverneur Taffanel revient, il doit céder sa place et rentrer en France, déçu parce que mal suivi par une administration, à son goût trop parisienne et trop lointaine.

Il avait su se faire aimer des Indiens, et on rapporte que, eu égard à son apparence, Roland-Michel étant parait-il petit et contrefait, un chef indien lui aurait dit : «Faut-il que ton âme soit belle, pour que ton roi ait fait de toi le chef de son armée».

Après son retour en France, en 1750, il présente un «Mémoire sur les colonies de la France en Amérique septentrionale». Ce document, qui ne prétend pas être une étude complète sur la colonisation, porte la marque de l'expérience, de l'initiative, des conceptions coloniales de Roland-Michel Barrin de la Galissonnière, militaire et administrateur. En récompense de ses services, **Roland-Michel** est promu chef d'escadre le 7 février 1750, il est nommé conseiller du ministre de la marine et directeur du service des cartes de la marine à Paris. Il organise des missions scientifiques en Amérique du Nord, fait refaire la cartographie sur les côtes d'Espagne. Ses qualités de manoeuvrier sont mises à contribution et, en 1752, il est mis à la tête de «l'escadre d'évolution» pour la formation des officiers. Il est membre de l'Académie royale des sciences... Promu lieutenant général des armées navales le 25 septembre 1755, il est placé à la tête de l'escadre de la Méditerranée à Toulon en 1756 pour participer cette année là à l'expédition militaire de Minorque.

En 1756 pour faire diversion à une situation difficile dans la Manche, l'amirauté française imagine d'effectuer un coup de main sur l'île de Minorque alors occupée par les Anglais. Le **maréchal de Richelieu** prend le commandement d'une armée navale qui, au départ de Toulon, comprend douze mille hommes sur deux cents navires de transport escortés par douze vaisseaux de ligne sous les ordres du lieutenant général **Roland-Michel Barrin de la Galissonnière.** L'armée part de Toulon le 10 avril et débarque le 18 **à Minorque.** Le 23, Port-Mahon est pris.

L'escadre anglaise, sous les ordres de **l'amiral Byng**, composée de 13 navires, avait quitté Portsmouth le 9 avril. Elle arrive devant Port-Mahon le 19 mai. Les deux escadres se canonnent pendant 3 heures. Il n'y a eu sur mer ni vainqueur ni vaincu. Le 20 mai, Byng rentre à Gibraltar et Barrin revient à Toulon. Mais les Anglais n'ont pas réussi à chasser les

Français de Minorque, l'île est perdue pour l'Angleterre. Cet échec à faire la reconquête de Minorque est alors considéré par les Anglais comme un affront pour leur pays : Byng est condamné à mort par un conseil de guerre de son propre pays, et est fusillé sur la dunette du vaisseau anglais «Monarch». Cette punition qui fut certainement injuste sonna comme une victoire pour la France.

Une tradition rapporte que c'est lors de cette expédition que naquit la «mayonnaise». La flotte était en mer devant Port-Mahon par mauvais temps lorsque le cuisinier du navire amiral fit tomber maladroitement des oeufs dans un récipient contenant de l'huile. Les oeufs se cassèrent. Les mouvements du navire eurent tôt fait de transformer ce mélange en une délicieuse sauce, qui en souvenir du lieu de sa naissance prit le nom de «mayonnaise».

A son retour à Toulon où il débarque le 24 septembre 1756, **Roland-Michel Barrin de la Galissonnière** est mandé par le roi à Fontainebleau pour y recevoir sa récompense : la dignité de maréchal de France. Il se met en route pour se rendre à l'invitation du roi. Usé par la maladie, il ne peut atteindre Fontainebleau et pendant ce voyage, le 26 octobre 1756, il meurt à Montereau. Il est alors enterré dans l'église abbatiale de Nemours.

Son épouse qui n'a pas eu d'enfant lui survivra jusqu'en 1786. Avec le titre de «marquise douairière», elle demeurera longtemps au château de la Galissonnière où sa présence est attestée par les registres paroissiaux.

# MARIE-MADELEINE BARRIN EPOUSE VINCENT BARRIN

Roland-Michel Barrin est décédé sans postérité. Son titre de marquis devient propriété de la couronne, sauf rachat par un membre de la famille. L'héritage de Roland-Michel Barrin est revendiqué par sa soeur Marie-Madeleine Barrin unique héritière qui se porte créancière de sa succession.

Marie-Madeleine Barrin née en 1704 à Rochefort-sur-Mer avait épousé un cousin au 10e degré, **Vincent Barrin des Ruilliers**, né en 1708, gentilhomme, seigneur de nombreuses terres et propriétaire du château des Ruilliers en Bourbonnais. Le mariage avait eu lieu en juillet 1736, le couple vivait au château des Ruilliers à Saint-Bonnet-de-Rochefort. Le registre de cette paroisse mentionne le baptême de 8 de leurs enfants entre 1737 et 1746. On peut supposer que ces Barrin ne devaient pas vivre richement quand on lit la lettre que Roland-Michel écrit à son ministre, Maurepas, lorsqu'il a accepté, à contrecoeur, de prendre le poste de gouverneur général intérimaire du Canada, en 1747 :

«... J'ai quatre neveux et quatre nièces, tous enfants de ma soeur qui est mariée à un de mes parents de même nom que moi. Je dois les regarder comme mes propres enfants et ne pouvant leur faire d'autre bien, je voudrais au moins leur procurer l'éducation ... ».

Après ce préambule, il demande au ministre de faire inscrire deux de ses nièces dans la maison d'éducation de Saint-Cyr, réservée aux jeunes filles nobles, ce qu'il obtient. Ce seront Catherine et Anastasie.

Après le décès de son frère, **Marie-Madeleine** demande et obtient, en 1757, la «séparation de biens» d'avec son mari. Elle rachète aux fermiers du roi le marquisat pour la

somme de 4.500 livres. En 1760 des lettres patentes la confirment en son marquisat de la Galissonniére.

Dès lors, Marie-Madeleine va habiter au château de ses ancêtres à Monnières et c'est là que ses plus jeunes enfants sont élevés, les aînés ayant déjà quitté la maison familiale pour l'apprentissage des armes.

A partir de 1760 le registre paroissial de Monnières fait souvent état de sa présence ou de celle d'un de ses enfants, parrain ou marraine lors du baptême d'un enfant de son entourage, domestique ou laboureur, et tous ceux qui le peuvent signent le registre. À la lecture de ce document, il ne semble pas que Vincent Barrin ait souvent séjourné au château. Il décède sur ses terres à Gannat dans l'Allier en 1778 et y est enterré. Son épouse Marie-Madeleine meurt en 1780 à la Galissonnière et est inhumée dans l'église de Monnières où sa famille a un enfeu.

Le fils **aîné de Marie-Madeleine, Antoine-Michel,** né en 1737, a déjà quitté, sa famille. Il est à Brest, dans la compagnie des «garde-marine» depuis 1753. Il sera officier de marine, comme son grand-père et son oncle, mais sans avoir une brillante carrière. Il possède un hôtel à Brest et y mène une vie dispendieuse. Pour vivre, il emprunte, à ses parents d'abord, puis à divers prêteurs.

Après différents postes à terre dans les troupes de marine à Brest, il demande sa mise à la retraite pour des raisons de santé et quitte son service en 1777. Étant l'aîné, après la mort de ses parents, il hérite en 1780 du titre de marquis et va le porter quelques années, le château de la Galissonnière lui revient. Mais, ruiné, il vend en 1784 son titre de marquis et cède son château à son frère cadet, **Athanase-Scipion**, qui est comme lui officier de la marine du roi, et qui vient de se marier.

Antoine-Michel meurt en décembre 1789. Ses créanciers écriront au district de Clisson en 1793 pour tenter de se faire rembourser ses dettes sur les biens confisqués à sa famille mais, semble-t-il, sans succès.

Le second des huit enfants du couple, une fille **Catherine**, née en 1738, se marie en 1780 et meurt deux ans plus tard dans son château de Bourgneuf-en-Retz. Alors que plus jeune, elle demeurait au château de la Galissonnière elle avait été la marraine d'un «petit noir» déclaré comme «appartenant à Athanase-Scipion».

Puis vient **Augustin Barrin,** né en 1742. Il entre dans l'armée et devient capitaine des dragons de la reine. Il meurt célibataire en 1784. Lors de l'un de ses séjours au château de la Galissonnière, on le trouve parrain du petit Augustin Dugast, fils du meunier du Moulin-Neuf sur la Sèvre. Cet Augustin Dugast rachètera après la Révolution le moulin de Gervaud au Pallet. Sa famille l'exploitera pendant le XIXe siècle et quelques descendants demeureront au Pallet jusqu'au milieu des années 1950.

Citons pour mémoire **Appolonie**, née en 1745 et décédée dans l'enfance, avant que sa famille quitte les Ruilliers.

Quant aux trois autres : **Anastasie** née en 1741, **Cyprien** né en 1744 et la dernière **Marie** née en 1746, nous les retrouverons au Pallet après la Révolution.

Les «vieilles gens» de Monnières racontaient que, de mémoire de leurs ancêtres, lorsque la «jeunesse du château» allait se baigner à la rivière, les jeunes gens du pays voulaient aller regarder les filles du château, mais que de zélés serviteurs faisaient tout pour les en empêcher.

## ATHANASE-SCIPION ... ET LES AUTRES

Athanase-Scipion est né aux Ruilliers en 1739, et, comme son frère ainé, a quitté sa famille à 16 ans, en 1755, pour entrer dans la compagnie des «garde-marine» à Brest. Le célèbre navigateur Lapérouse sera alors son camarade d'études. Promu officier, Athanase-

Scipion est embarqué sur le vaisseau «L'Illustre» et participe à la campagne des Indes contre les Anglais. Il est grièvement blessé au visage et perd l'oeil droit à la bataille de Coromandel en 1759. Nommé enseigne de vaisseau en 1761, il quitte le service à la mer et passe dans le corps de l'artillerie navale. Après diverses affectations, promu lieutenant des vaisseaux du roi en 1772, il rejoint le régiment d'artillerie du Havre et sert comme ingénieur des constructions navales en 1776.



Dessin de l'abbé J. Boutin d'après un petit dessin à la plume en tête d'un aveu de 1730

Son destin a changé quand les états sudistes de l'Amérique du Nord, insurgés, se soulèvent contre les colonisateurs anglais. La France prend partie pour les «Insurgents». La marine va participer activement aux opérations. Pour les services qu'il lui rendra, la jeune nation américaine fera plus tard Athanase-Scipion Chevalier de l'Ordre de Cincinnatus.

En 1779, il commande «La Blanche», frégate de 26 canons, et participe au côté de Lapérouse et de Lafayette à la défense des États sudistes. Il est promu capitaine des vaisseaux du roi en 1780. Dans un combat contre des forces supérieures, il est fait prisonnier par les Anglais dans la mer des Antilles en juin 1781. Libéré «sur parole», et renvoyé en France, il doit s'engager à ne plus combattre les Anglais. Tout poste de service à la mer lui est donc désormais pratiquement interdit.

Il est nommé directeur des constructions navales en 1784. En 1786 il est promu chef de division et à ce titre placé au commandement de la division des «Iles sous le Vent» qui comprennent un certain nombre des îles des Antilles. Si la guerre contre les Anglais est provisoirement terminée, la présence de la marine reste indispensable pour la protection des intérêts de la France dans cette partie du monde : assurer la défense des colonies françaises : Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue, où les Français possèdent de nombreuses plantations ; protéger ces îles contre les raids des pirates et autres forbans qui s'en prennent à notre commerce.

Lorsqu'il était chargé des constructions navales, au cours d'un voyage qu'il fait à bord du vaisseau «Prosélyte» pour escorter un convoi de gabarres qui allaient prendre un chargement de bois de construction à Saint Petersbourg, il est présenté à l'impératrice de Russie Catherine II.

En 1784, la vie personnelle d'Athanase-Scipion s'est profondément modifiée. Il a racheté à son frère Antoine-Michel, malade et ruiné, son titre de marquis. Cette vente est confirmée par une autorisation royale du 15 août 1784. Le 21 septembre 1784, Athanase-Scipion Barrin marquis de la Galissonnière épouse à Avessac dans la chapelle du château de **Pordor, Laurence-Bonne-Elisabeth de Mauger,** née dans l'île de Saint-Domingue, âgée de 25 ans. Il est donc son aîné de 20 ans.

Pour Athanase-Scipion, c'est un beau mariage. Laurence-Bonne-Elisabeth de Mauger est une créole dont les ancêtres se sont fixés dans cette île à la fin du XVIIe siècle. Ils y sont devenus de riches propriétaires terriens. Sa mère, de la famille Dieulefils des Barres, possède plusieurs exploitations agricoles produisant café, indigo, canne à sucre ... ainsi qu'une importante sucrerie et un atelier d'indigoterie qui comptent ensemble plus de 400 esclaves en 1774. Les propriétés de sa belle-famille s'étendent sur plus de 400 hectares et leur revenu annuel est d'environ cinquante fois supérieur à celui de la solde du grade d'Athanase!

Mais en 1784 la famille Mauger n'est plus à Saint-Domingue. Elle était rentrée en France en 1763, pour l'éducation des enfants. A son retour, monsieur de Mauger a acheté une maison à Nantes près du château, et la seigneurie du Pordor, en Avessac. C'est entre ces deux maisons que va grandir la jeune fille arrivée en France à l'âge de 3 ans.

Monsieur de Mauger dirige à distance ses plantations avec le concours d'un intendant. Son agent à Saint-Domingue, nantais d'origine, lui rend régulièrement des comptes. L'échange du courrier d'affaire entre cet agent et le propriétaire a été conservé et appartient à des archives privées.

Le mariage d'Athanase-Scipion a donné lieu à de grandes festivités. Pour cette occasion, il a commandé divers riches tissus d'habillement dont le prix est supérieur à son traitement annuel. Achat à crédit qui ne sera jamais payé, car dix ans plus tard son créancier adressera la facture impayée au district de Clisson avec l'espoir de se faire régler la dette d'Athanase sur la valeur des biens qui lui seront confisqués. Mais en vain, car la République refuse de payer les dettes «privées» avec l'argent de la vente des biens des émigrés qui ont été confisqués «pour la Nation».

Depuis son mariage, et hors des périodes où il est en mer, en service à la cour, ou à Brest, Athanase-Scipion réside au château de la Galissonnière. Le registre paroissial de Monnières mentionne des baptêmes d'enfants d'Athanase-Scipion Barrin en janvier 1788 et janvier 1789, un garçon et une fille : l'un mort né et l'autre décédée peu après la naissance.

En 1789 il est embarqué sur le «Léopard» et fait campagne aux Antilles. Les propriétés de sa belle-famille, à Saint-Domingue se trouvent donc dans sa zone d'intervention. C'est là que la Révolution française va le retrouver. Commandant le navire «Léopard», en août 1790, il est en escale dans le port de Saint-Marc, capitale de Saint-Domingue.

A l'image de ce qui se passe en France, la population blanche de la colonie réclame «plus de droits». Une assemblée coloniale, dont les hommes de couleur sont exclus, s'est autoproclamée. Des conflits surgissent entre les différentes classes de la population. Elles se sont dressées les unes contre les autres : les esclaves noirs veulent être libres. Les mulâtres qui ont acquis un certain degré d'indépendance veulent être reconnus en tant que tels et demandent à avoir des délégués. Les blancs sont d'origines diverses et leurs intérêts sont souvent contradictoires : fonctionnaires, militaires ou négociants, aventuriers ... nobles ou roturiers.

L'assemblée coloniale veut forcer la main du gouverneur et obtenir que les mesures libérales édictées en France soient appliquées à la colonie. Le gouverneur veut conserver le statu quo. Le 30 juillet 1790, l'assemblée impatiente déclare le gouverneur «traître à la Nation». Le gouverneur réagit et envoie des troupes pour dissoudre l'assemblée. Des députés prennent peur et 85 d'entre eux s'embarquent le 8 août sur le «Léopard» rebaptisé le «Sauveur des Français» avec l'intention d'aller à Paris et s'y faire rendre justice par l'Assemblée Constituante.

Mais déjà depuis le 1er août, Athanase Scipion-Barrin, n'est plus autorisé, bien que commandant du navire, à remonter à bord du «Léopard». Et cela parce qu'il est le gendre de madame de Mauger, propriétaire, donc «esclavagiste» et honnie par la population. La carrière maritime d'Athanase-Scipion Barrin, capitaine des vaisseaux du roi se termine ainsi tristement sur le quai de Saint-Marc à Saint-Domingue. Il rentre à Brest en septembre, passager sur un autre navire.

Le «Sauveur des Français» rentre à Brest sous les ordres du second officier, monsieur de Santo Domingo, cousin d'Athanase-Scipion. Ses 85 passagers se rendent à Paris où l'Assemblée Constituante, refuse d'écouter les doléances de ces «gêneurs».

Dès son retour à Brest, en septembre 1790, Athanase-Scipion regagne Paris. A cette époque les matelots ont déjà commencé à contester les ordres de leurs officiers. L'Assemblée Constituante se voit obligée d'envoyer à Brest des commissaires pour rétablir la discipline. Elle veut que l'ordre règne dans une marine dont elle démocratise la hiérarchie et où les nobles sont difficilement acceptés. C'est ainsi que Athanase-Scipion, dès son retour en France, a rejoint à Paris son épouse qui ne se sentait plus en sécurité à Monnières, et il se met en congé.

Se conformant aux règles nouvelles concernant les nobles qui ne séjournent plus dans leur lieu de résidence habituelle, Athanase-Scipion se fait délivrer périodiquement par les autorités de Paris un certificat de résidence qu'il adresse à la mairie de Monnières. Cette mesure, générale dans toute la France, a pour but de contrôler les déplacements des nobles et de s'assurer qu'ils n'ont pas fui à l'étranger. Lorsqu'ils se soumettent à cette obligation leurs biens ne doivent pas être confisqués. Ce certificat doit être en principe renouvelé périodiquement.

Le dernier certificat qu'il a envoyé, daté de mai 1792 précise que «Athanase-Scipion Barrin a demeuré dans la section de La Fontaine Montmorency du 24 septembre 1790 au 16 mars 1792 et que depuis cette date il réside à Paris, rue Tournon, Hôtel de l'Empereur». Ce certificat n'est valable que 2 mois et il ne sera pas renouvelé. Ensuite la trace d'Athanase et celle de son épouse sont perdues. On sait seulement que pendant leur séjour à Paris un fils, Roland, est né en juillet 1791.

Quand Athanase a-t-il émigré ? Aucune date n'est sûre. Pour quel pays ? Il a été inscrit sur la liste des émigrés à la date du 5 juillet 1792, à l'initiative du comité de district de Clisson, parce qu'il n'avait pas renouvelé son certificat de résidence. Refusant l'inscription de son mari sur la liste des émigrés, son épouse qui n'a pas encore quitté la France, répond par une longue lettre de protestation en date du 31 janvier 1793. Dans cette lettre, adressée au comité de district de Clisson, elle écrit «pour ma défense et celle de son fils Adrien-Roland qui vient de naître, je déclare que mon mari est en service aux Amériques et je ferai parvenir

le certificat de résidence dès que je l'aurai reçu». Elle ajoute que, si toutefois son mari est déclaré émigré, et qu'il est par suite considéré comme mort devant la loi, elle exige que lui soient rendus tous les objets faisant partie de sa dot. Elle donne ensuite la liste de tout ce que contenait son contrat de mariage, bijoux, vêtements ... et donne la date du contrat rédigé et signé à Avessac en l'étude des notaires royaux Dréan et Mahé.

Nous ne connaissons pas la réponse faite à cette lettre. Le comité de Clisson applique strictement la loi et confirme en juillet 1793 sa décision de déclarer Athanase et son épouse «émigrés». Avec son frère Cyprien et un cousin Augustin il est inscrit sur le grand «Livre des Émigrés». Il est vraisemblable qu'Elisabeth de Mauger a rejoint son mari en Angleterre peu après avoir adressé son courrier au district de Clisson. Contrairement à de nombreux autres émigrés, on ne sait rien sur leur séjour à l'étranger si ce n'est qu'une fille leur est née le 15 août 1799 à Londres. Elle est baptisée le même jour, Marie-Aimée-Clotilde dans la chapelle de la paroisse des émigrés français, à Regent Street, par l'abbé Lucotte, avec l'autorisation de Mgr Douglass, évêque des Français de Londres.

Bien qu'il ne nous ait pas été possible de retrouver d'autres traces de ce marin pendant la période d'émigration, nous ne pensons pas que cet officier, qui avait lutté toute sa vie contre les Anglais, subi de leur fait la perte de l'oeil droit et avait été leur prisonnier, puisse avoir porté les armes à leur côté contre son propre pays.

Entre temps, en 1792, l'inventaire des «biens meublant» du château de la Galissonnière a été fait en présence de l'intendante du château. Il reste encore beaucoup de mobilier et de linge dans les armoires. Et pourtant l'intendante déclare que dès 1789 «sur l'ordre de Madame», beaucoup de pièces ont été enlevées. L'inventaire en est encore conservé dans les Archives départementales de Loire-Atlantique.

En 1795, le district de Clisson prescrit à la mairie de Monnières de faire une enquête près des anciens fermiers des Barrin pour connaître l'origine des biens qu'ils exploitaient en 1789. Car, suivant qu'ils appartenaient à Athanase-Scipion qui a émigré ou à ses soeurs qui sont restées en France, ces biens sont soit «confisqués pour la nation» et revendus, soit mis sous séquestre, en attente de décision ultérieure.

Dans le cas du séquestre, les anciens propriétaires sont alors considérés comme les «fermiers de la Nation» avec qui ils doivent en partager le revenu.

En 1784, à l'époque de son mariage, Athanase-Scipion avait partagé l'héritage de ses parents entre ses frères et soeurs. Il a conservé le château de la Galissonnière et a donné en indivision à ses deux soeurs Anastasie, Marie et à son frère Cyprien la «maison noble» du Plessis-Guerry et environ 140 hectares de terres dont 70 sur la future commune du Pallet, et le reste sur la paroisse de Monnières. Aucun acte notarié de ce partage n'a été conservé du fait des incendies et pillages qui ont accompagné les évènements de la période révolutionnaire.

Anastasie et Marie qui demeurent au Plessis-Guerry ont pris peur lorsque, en mai 1792, ont lieu les inventaires du château de leur frère, ainsi que celui de leur domicile. Elles quittent Le Pallet en mai 1792 et rejoignent leur frère Athanase à Paris, puis la même année se réfugient à Amiens. Elles vont demeurer plusieurs années chez le citoyen Geneau et ne manqueront pas d'adresser périodiquement au maire de Monnières un certificat de résidence établi par le maire d'Amiens. Grâce à cette précaution, le Plessis-Guérry ne sera pas confisqué et vendu, mais seulement mis sous séquestre. Quand le calme sera revenu, Anastasie prend

même le risque de venir surveiller ses vendanges en 1798, demeurant dans son cellier des Guerches à Monnières. La population de la rive gauche de la Sèvre est sans doute moins hostile aux Barrin que celle de la commune du Pallet.

Pendant ce temps, leur jeune frère Cyprien, célibataire, a quitté la France. Il est inscrit en 1792 sur le Livre des Émigrés, sous le nom de «Barrin le Jeune». Il s'entraîne à Coblence dans l'armée des Princes pour faire la reconquête de la France.

Les meubles du château de la Galissonnière inventoriés l'année précédente sont mis en vente publique à Clisson, début mars 1793 par le commissaire de district de Clisson, Constantin, à la veille du soulèvement des Vendéens. La population du Pallet fidèle à la République s'enfuit vers Nantes, avec à sa tête le curé du Pallet, Le Prestre, abbé jeune et qui a prêté serment à la Constitution. Le château de la Galissonnière vide et inhabité est incendié, lors de la bataille du Pallet en septembre 1793. Confisqué il est mis en vente avec environ 100 hectares de terres, deux moulins à eau sur la Sèvre, plusieurs maisons dans les villages, le pressoir de la Cognardière ... tous biens confisqués à Athanase-Scipion. Si les bâtiments construits trouvent facilement des acquéreurs, il n'en est pas de même des terres. Les acheteurs éventuels ne se pressent pas, craignant de ne pas pouvoir bénéficier du fruit de leur travail et de son revenu. En cela, ils confondent le droit de propriété que la Révolution a affirmé, avec les privilèges qui ont été abolis et qui concernent essentiellement les droits attachés aux titres de noblesse, titres qui ont été supprimés.

Le château à l'état de ruine et ses communs sont achetés, en 1796, par deux frères, négociants nantais, les frères Cormerais, également armateurs. La même année, leurs deux moulins à eau sur la Sèvre sont acquis par un papetier et un farinier nantais. Leur pressoir de la Cognardière est acheté par Gabory, un tonnelier qui habite à Nantes quai du Port-au-vin. Ce Gabory qui fournissait les Barrin chaque année en barriques neuves et leur achetait le vin, s'est prétendu leur créancier en 1795 et demande au comité de district le paiement de 300 barriques livrées et non payées. Le fermier de leur moulin à eau d'Angreviers, Etienne Sautejeau, demande à ce même comité de prélever sur la vente des biens confisqués le prix de la remise en état du «tournant et du dormant» de son moulin. Il sera proprement éconduit, car son ancien bail précisait que ces frais restaient à sa charge. Les frères Cormerais qui se sont portés adjudicataires d'une centaine d'hectares de terres des Barrin en prendront possession avant 1813.

En juillet 1795, Cyprien Barrin participe au débarquement des royalistes à Quiberon. Opération désastreuse pour les royalistes. Cyprien échappe au massacre et se réfugie dans le sud de la Vendée jusqu'à la fin de la guerre civile.

La paix revenue, les deux soeurs Anastasie et Marie reviennent au Pallet pour trouver leur maison du Plessis-Guérry incendiée. Elles obtiennent de la préfecture la main-levée du séquestre de leurs terres de Monnières et du Pallet, et même, sur présentation de facture, elles reçoivent le remboursement d'une part de leurs frais de vendange. Mais la question n'est pas simple car les deux soeurs sont indivises avec leur frère Cyprien, émigré.

#### PERIODE POST-REVOLUTIONNAIRE

En 1803 l'Empire accorde l'amnistie aux émigrés. Athanase-Scipion, âgé de 64 ans et son épouse, Bonne-Laurence reviennent d'Angleterre avec un seul enfant, leur fille Marie-Aimée-Clotilde, âgée de 4 ans. Ils ne retrouvent plus leur biens du Pallet, tous vendus. Ruinés, ils s'installent à Avessac, dans le château de Pordor, appartenant à la famille Mauger. Ce château n'avait pas été confisqué, car leurs propriétaires, trop vieux, n'avaient pas émigré.

Mais leur enfant n'a pas d'état-civil. Le maire d'Avessac, à la demande du père, transcrit sur le registre d'état-civil de la commune en mai 1805 le texte de l'acte de baptême de l'enfant. Ce document avait été établi à Londres le 15 août 1799. Le père en a conservé la copie qu'il a présentée au maire d'Avessac. A la suite de la transcription sur le registre



Château de la Galissonnière vers 1820 incendié le 19 septembre 1793 après la bataille de Torfou

d'état-civil, le père Athanase-Scipion appose sa signature et le maire rend au père le document. Quelques mois plus tard, déjà malade, usé par les épreuves, Athanase-Scipion Barrin meurt à Avessac le 19 septembre 1805.

Cyprien Barrin, également amnistié en 1803, est revenu au Pallet. La maison du Plessis-Guerry étant incendiée, Cyprien et ses soeurs s'installent au Pé-de-Vignard, au Pallet. Tous trois, célibataires, veulent assurer l'avenir de leur nièce. Par acte

notarié, en 1806 Cyprien accepte de devenir le tuteur subrogé de l'enfant.

Marie-Aimée-Clotilde grandit à Avessac et à Nantes près de sa mère, dans la maison achetée par ses grands-parents à leur retour en France en 1763.

En 1815, lors de la Restauration, Cyprien Barrin, qui a déjà demandé à être rétabli dans son ancien grade de chef d'escadron et à retrouver son titre de Chevalier de Saint Louis, se fait nommer maire du Pallet. A la même époque, les travaux d'établissement du cadastre, prescrit par le gouvernement impérial, sont terminés et la matrice du cadastre est signée par l'inspecteur des contributions, Charles-Just de Berthou, en septembre 1817. Avec ce «cadastre impérial» les trois Barrin ont récupéré au Pallet 70 hectares de terres. A cette époque Cyprien est encore maire. Entre-temps il a fait sommairement réparer la maison du Plessis-Guérry et y demeure avec ses deux soeurs, tous trois sont restés célibataires.

Cyprien démissionne de la mairie en 1818. Son adjoint Dabin est nommé maire à sa place. Après avoir récupéré les biens familiaux, il lui reste à assurer l'avenir de sa nièce. Il teste en sa faveur en 1820, la désignant légataire universelle. L'année suivante, en 1821, l'inspecteur des contributions Charles-Just de Berthou, signataire du cadastre devient veuf, et, en juin 1822, il épouse Marie-Aimée-Clotilde Barrin de la Galissonnière. La cérémonie religieuse a lieu au Pallet dans la chapelle Saint-Michel.

Dans sa corbeille de mariée, Marie-Aimée-Clotilde trouve la nue-propriété de tout ce que son oncle et ses tantes possèdent dans les communes de Monnières, Gorges, Le Pallet et Mouzillon, auquel l'usufruit sera joint au décès du dernier donataire. Cette donation est faite «en témoignage de leur vive affection».

Après avoir ainsi sauvé et transmis ce qui restait du patrimoine familial, Cyprien meurt au Plessis-Guerry en 1824. Sa soeur Anastasie le suit en 1828. Marie, qui seule de sa famille n'avait pas pris le nom de «La Galissonnière», mais avait voulu rester «de Ruilliers», nom de son père, finit sa vie à Nantes en 1831, trois ans jour pour jour après le décès de sa soeur, elle est âgée de 85 ans.

Les Barrin ont essayé de récupérer une partie de la fortune confisquée par la Révolution Française. Ce fut fait grâce au «Milliard des Émigrés». En 1825, le roi Charles X pour assurer la paix dans son royaume décide, dans sa déclaration de Saint-Ouen, que les «Biens Nationaux» vendus resteront la propriété de leurs acquéreurs, mais que des indemnités seront versées par l'État aux émigrés spoliés. Un milliard de francs leur sera réparti sur présentation de leurs titres de créances.

Monsieur de Berthou, à l'époque inspecteur des contributions en poste à Nantes, est donc très au fait de la législation financière. Dès l'arrivée en préfecture des décrets d'application de cette loi, il présente les deux premiers des dossiers de créances sur l'État qui seront établis en Loire-Inférieure. Le numéro un pour la famille Berthou et le numéro deux pour celle de sa femme. Il établit aussi un dossier, dans l'Allier, pour le château des Ruilliers, héritage de son beau-père, qui avait été vendu en 1795 à son régisseur comme «bien national».

Sur «le Milliard des Emigrés», la famille de Barrin/Berthou recevra en 1828, au titre des biens Barrin en Allier la somme de 80 789 francs. Nous n'avons pu savoir combien elle reçut au titre de la Galissonnière. Suffisamment pour faire reconstruire la maison du Plessis-Guerry.

Toute la famille se fait recenser au Pallet en 1836, y compris la veuve d'Athanase-Scipion. C'est l'année où Charles de Berthou présente un «permis de démolir» en mairie du Pallet pour sa maison du Plessis. Il la fait reconstruire sur les fondations de l'ancienne maison à partir de 1843.

La mère de Marie-Aimée-Clotilde, épouse d'Athanase-Scipion dernier marquis de la Galissonnière meurt à Nantes dans sa maison de la rue Basse-du-Château en 1845, à l'âge de 86 ans. Sur le registre d'état-civil, elle y est ainsi mentionnée : «pensionnée de l'État, née à Saint Domingue, (ancienne colonie française) ».

Les Berthou habitent Nantes. Leur maison de vacances est au Pallet. Ils ont plusieurs enfants. Une fille, Marie-Bonne-Juliette épouse en 1849 Eugène du



Château de la Galissonnière - la seule tour qui reste aujourd'hui

Chalard, son cousin germain, ingénieur de marine à Indret. En 1851 elle met au monde deux filles jumelles qui meurent dès la naissance. L'année suivante elle décède à la naissance de son fils Paul qui survivra. Charles-Just de Berthou, son père, achète une concession perpétuelle dans le cimetière Saint-Michel du Pallet où il fait inhumer dans la même tombe sa fille et ses deux petits enfants morts l'année précédente. Devenu veuf, Eugène du Chalard épouse une demoiselle de Taveau qui lui laissera postérité. Ingénieur à l'arsenal d'Indret, il habite à Nantes, place de la Préfecture. On retrouvera un jour son cadavre, noyé en Loire, sur une prairie de Chantenay.

L'année suivante, en 1852, c'est Charles-Just de Berthou qui décède à Nantes, il est enterré au Pallet près de sa fille. En 1854 Marie-Aimée-Clotilde décède au Plessis «d'angine de poitrine» (état-civil du Pallet). Elle est enterrée près de son mari et de sa fille.

Le couple de Berthou a eu plusieurs enfants. Un fils, Paul-Adrien-Alexandre a voulu comme ses ancêtres faire carrière dans la marine militaire. C'est lui qui hérite du Plessis-Guerry lors du partage de l'héritage de ses parents en 1858. Cette année là, il a épousé Claire Bertrand-Geslin, petite fille d'un ancien maire de Nantes sous l'Empire. Quelques mois plus tard, en mai 1859, à 30 ans, alors qu'il vient d'être promu lieutenant de vaisseau de la marine impériale, il décède d'un accident de chasse au Plessis-Guerry. Son épouse le fait inhumer près de ses parents dans le cimetière Saint-Michel du Pallet. C'est la quatrième tombe de la concession qui a été rénovée en 1998 par l'Association Culturelle Pierre Abélard.

Claire Bertrand-Geslin, jeune veuve de 20 ans, est enceinte d'un fils Paul qui naît en décembre 1859 sept mois après le décès de son père. Elle ne se remarie pas et décède à Nantes en 1922. Son fils la fait enterrer à Nantes.

Paul de Berthou, après avoir été diplômé de l'École des Chartes, devient historien et parmi quelques autres ouvrages, laisse un livre fort documenté paru en 1910 «Histoire de Clisson et de ses monuments». Après s'être marié en 1894, Paul de Berthou quitte définitivement Le Pallet fin 1897. Il meurt sans laisser de postérité en 1933 et est enterré à Nantes près de sa mère et de son épouse prédécédée. Cette dernière était déjà veuve d'un mari artiste lyrique, palletais d'origine, que son épouse avait fait inhumer en 1885 dans le cimetière Sainte-Anne du Pallet où, en 1860, il avait acheté une concession à perpétuité pour ses parents.

Avec ce décès, la famille en descendance directe de Roland Barrin, se trouve éteinte. Tous les petits-enfants de Marie-Aimée-Clotilde Barrin de la Galissonnière, à la seule exception de son petit-fils Paul du Chalard/Berthou sont décédés sans postérité.

A défaut d'avoir pu servir dans la marine comme son père et ses ancêtres, seule une carrière d'historien pouvait convenir au dernier descendant des Barrin de la Galissonnière. Telle fût la vocation de Paul de Berthou, fils du dernier marin de cette illustre lignée.

### **Sources**

- Archives départementales de Loire Atlantique Séries C-L-Q
- Nobiliaire du Berry par Hugues Desgranges 1976 Tome 11
- Bulletin Société Archéologique et Historique de Nantes Tome 129
- Duhamel de Monceau par Bruno de Dinechin CME 1999
- La Galissonnière et le Canada par Roland Lamontagne, Puf 1962
- Histoire ignorée de la Marine Française par Etienne Taillemite, Perrin 1988
- -Laperouse Des Combats à la Découverte par Amiral de Brossard. Ed France-Empire 1978
- Bulletin de la Société Archéologique de Loire Atlantique Tome 129.
- Histoire de Vallet par M. de Malestroit.
- Carnets du Père Laure.

## Généalogie Simplifiée des BARRIN de la GALISSONNIERE

Pierre BARRIN (1507 – 1561) Seigneur Des Ruilliers (Saint Bonnet de Rochefort). En Bourbonnais, épouse en 1530 Gabrielle LE BLANC - 7 enfants dont : Jacques I BARRIN (1535-1591) épouse en 1573 Jeanne RHUYS, fille de André RHUYS. Au moins 4 enfants dont: Jacques 2 BARRIN (1577-1645) épouse en 1603 Vincente RUELLAN, décédée en 1653.. Au moins 11 enfants dont: Jacques 3 BARRIN (1614-1683) épousa en 1635 Elisabeth Le BOULANGER dcd en 1664. Puis épousa en 1665 Armande LE SENECHAL dcd en 1687. Au moins 19 enfants dont 14 du premier lit, dont : Aîné: : Jacques 4 BARRIN, recevra en héritage des biens dans le Maine (Pescheseul). Enfant N° 7 : Roland BARRIN Voir descendance ci-après. Enfant Nº 8 : Charles BARRIN (1647-1720) lègue tous ses biens par moitié à Roland et Achille.. Enfant N° 9 : Henry-Louis BARRIN (1650-1722) décédé sans enfant teste en faveur d'Achille. Enfant N° 12 : Achille BARRIN (1652-1724) de ses deux épouses eut au moins 15 enfants. Fondateur de la branche, BARRIN de FROMENTEAU (Vallet) dont le dernier descendant masculin, son petit-fils, Achille-Armand (1758-1841) décédé près de Soissons se manifesta, lors de la création du cimetière St Anne du Pallet en 1834.. Descendance de ROLAND BARRIN, Marquis de la GALISSONNIERE Roland BARRIN né en 1646 épouse en 1691 Catherine BEGON (1670-1728) Devenu veuf épouse en 1713 Marie GUIRAUD de LAUZON (1665-1743) Roland BARRIN décède à Poitiers le 7 Mars 1737.

Du premier mariage Roland a eu 3 enfants et aucun du second

Catherine BARRIN **Roland Michel BARRIN** (1693 - 1756)

Marie Madeleine BARRIN religieuse (1704-1780)

épouse en 1713 Marie Catherine de LAUZON (1698 - 1786)décédés sans postérité fut le plus célèbre de la famille, l' « Amiral » vainqueur des Anglais à Port Mahon en 1758

à Saintes

son cousin au 10ème degré Vincent BARRIN DES RUILLIERS

épouse le (14-7-1736)

(descendant de Pierre BARRIN, (ci dessus) ont eu 8 enfants dont :

Antoine-Michel (1737-1789) Marin Athanase Scipion (1739-1805) Marin

- Anastasie Barrin (1741-1828) Célibataire Augustin Barrin (1742-1784) Célibataire
- Cyprien Barrin (1744-1824) Célibataire
- \* Marie Barrin (1746-1831) Célibataire

\* vécurent au Pallet après 1802

# Descendance d'Athanase Scipion BARRIN Marquis de la GALISSONNIERE

Epousa en 1784 Laure Bonne Laurence Elisabeth de MAUGER (1760-1845)

Seule une fille **Marie Aimée Clotilde** née à Londres en 1799 et décédée au Pallet en 1854 vécut Elle épousa en 1822 à Nantes et à la Chapelle Saint Michel du Pallet Charles Just **de BERTHOU** (1783-1853) ; ils ont eu 4 enfants dont :

Paul Adrien Alexandre DE BERTHOU (1828-1859) Officier de Marine

épouse au Pallet en 1858

Claire BERTRAND GESLIN (1840-1920)

Marie Bonne Juliette de Berthou

(1829-1852) épouse au Pallet en 1849

Charles DU CHALARD (1817-1868)

un enfant posthume Paul de BERTHOU (1859-1933) épouse en 1894 Henriette Blaringhem-Barré (1844-1921) sans descendance.

Paul du CHALARD (1852-1895) épouse en 1881 Jeanne de Bellegarde d'où descendance.

N.B Sont Inhumés dans le cimetière Saint Michel du Pallet : Charles Just de Berthou, son épouse Marie Aimée Clotilde Barrin de la Galissonnière et deux de leurs enfants, Paul Alexandre et Marie Juliette du Chalard tous les quatre décédés au Pallet. Près de Marie Juliette reposent ses deux enfants jumeaux prédécédés. Ces quatre tombes ont été restaurées en 1998 par l'Association Pierre Abélard.

Références : Nobiliaire du Berry par H.A. DESGRANGES (1976) et Archives locales.



Cimetière Saint-Michel - Le Pallet - Quatre tombes famille Barrin de la Galissonnière